

Date de convocation : 21 janvier 2011  
Date d'affichage : 1<sup>er</sup> février 2011

Nombre de membres :  
en exercice : 34  
présents : 29  
votants : 31

**L'an deux mille onze,  
le 27 janvier à dix-huit heures trente**

*le Conseil de Poher communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Carhaix en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC*

**Étaient présents** Christian TROADEC, Daniel COTTEN, Roger LOSTANLEN, Olivier FAUCHEUX, Marie-Antoinette QUILLEROU, Jean-Yves LE PENNEC, Bernadette LARROQUE, Jo BERNARD, Rémy L'HOPITAL, Hélène JAFFRE, Henri SEZNEC, Jacques QUILTU, Annie LE GUEN, Claude KERANGUYADER, Philippe NEDELLEC, Brigitte VALLEE, Marie-Hélène LE BIHAN, José LE CAROFF, Cédric LE MOROUX, José LE GUELAFF, Daniel CAILLAREC, , Xavier BERTHOU, Stéphane COTTY, Jean-Claude LE GUELAFF, Eric LE LOUARN, Erwan LE BIHAN, Didier GOUBIL, Régine LE ROUX, Viviane MOISAN.

**Secrétaire de séance** : Daniel CAILLAREC

**Absents** : - Pierrot BELLEGUIC- Christian LE ROUX- Michelle BOULC'H

**Procurations** Hélène GUILLEMOT à Hélène JAFFRE - Samuel FEAT à José LE GUELAFF

## Motion pour le maintien et le développement de l'usine Entremont Alliance –Sodiaal de Carhaix

UNICOPA a démarré son activité fromagerie en 1972 sur le site de Carhaix. En 2005, UNICOPA s'allie au groupe Entremont pour créer Entremont Alliance. Suite à cette fusion, le site de Carhaix subit un plan de restructuration. La ligne de fabrication de fromage de Carhaix est supprimée au profit du site de Guingamp. En mars 2009, en pleine crise du lait, Entremont Alliance qui accumule les pertes financières saisit le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) qui travaille sur un plan de sauvetage. Des discussions s'engagent un temps avec Lactalys, leader français de transformation de lait. En septembre 2009, Entremont Alliance signe un accord d'exclusivité de négociation avec la coopérative Sodiaal. En janvier 2011, ENTREMONT ALLIANCE devient la filiale emmental de Sodiaal.

La capacité de production annuelle de l'atelier de pré-emballage de Carhaix est de 25.000T. 104 salariés (expédition, contrôle-qualité, conducteurs de machines, magasiniers, préparateurs de commandes, caristes, conducteurs de lignes, manutentionnaires...) sur 243 au total travaillent au sein de cet atelier.

Depuis un an, l'atelier de pré-emballé de Carhaix subit une réduction de son activité. Un volume de 10 600T est garanti en 2011, soit l'équivalent de 38 Equivalent Temps Plein.

Le volume global sur toutes les usines est de 86 000T réparties entre 4 sites de préemballés : Carhaix, Montauban de Bretagne, Annecy et Montigny le Roy.

**Dans le cadre de la reprise d'ENTREMONT ALLIANCE par SODIAAL et face aux craintes de restructuration, Poher communauté veut redire toute sa détermination à maintenir et à développer le site industriel de Carhaix.**

Situé en plein cœur d'un bassin de production de plus de 200 millions de litres de lait à moins d'une demi-heure, Carhaix ne peut pas, de nouveau, être victime d'une restructuration, cinq ans seulement après avoir perdu sa fromagerie dans le cadre du rapprochement d'ENTREMONT et d'UNICOPA .

Depuis mi 2009, nous proposons, aux repreneurs potentiels d'Entremont Alliance dans un 1<sup>er</sup> temps puis auprès de SODIAAL, une solution foncière et technique permettant de créer davantage de valeur ajoutée et d'apporter une réponse au problème des excédents laitiers et donc de maintenir, voire de développer les emplois industriels.

Dans ce cadre, outre notre situation géographique au cœur du bassin laitier, nous avons de nombreux atouts à faire valoir. Carhaix dispose de la 3<sup>ème</sup> station d'épuration du Finistère, qui possède des marges de manœuvre pour l'accueil de nouveaux effluents. Par ailleurs, nous possédons, à proximité immédiate, une offre foncière parfaitement adaptée à l'accueil d'activités industrielles.

Le poids économique et social de la filière lait est considérable pour notre territoire. SODIAAL dévoilera sa stratégie industrielle fin février. Le maintien et le développement du site industriel de Carhaix est vital pour le Centre-Bretagne.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## Forum de l'emploi des métiers et de la formation du pays COB - Subvention à l'Animation Locale Emploi/formation (ALEF)

L'ALEF organise pour la 5<sup>ème</sup> année le forum de l'emploi des métiers et de la formation du pays COB les 3 et 4 février prochain. Ce forum annuel tourne sur les villes du Centre Ouest Bretagne (Gourin, Rostrenen et Carhaix). Cette année il aura lieu à Carhaix.

Ce forum sera l'occasion pour le Poher de montrer aux visiteurs le dynamisme du territoire et de ses acteurs et servira de vitrine aux entreprises locales qui pourront présenter aux jeunes leurs métiers et leur savoir faire. L'ALEF sollicite une aide de 2000 € de la collectivité pour l'organisation du forum.

**Il est proposé au conseil :**

- **D'approuver le principe du versement d'une subvention de 2000€ à l'A.L.E.F. pour l'organisation du forum des métiers et de la formation 2011.**
- **D'autoriser le Président à signer actes et pièces se rapportant à la présente décision**

### ADOPTE A L'UNANIMITE

#### Tarifs Pépinière d'entreprises

Il est proposé au conseil d'adopter les nouveaux tarifs pour la pépinière d'entreprises :

**Pour la location de la salle de réunion :**

L'augmentation proposée s'élève à **environ 2%** pour l'ensemble des tarifs.

	<b>salle de réunion seule HT</b>	<b>salle de réunion + hall HT</b>
Par demi-journée (tranche de 4 h)	47 €	95.5 €
Par soirée de 18h à 22h	47 €	95.5€
Par journée de 8 h à 18 h ou de 12h à 22 h	95.5€	130.5€
Par journée et soirée de 8 h à 22 h	122 €	151€

**Pour la location des bureaux et ateliers :**

Il est proposé une **hausse de 2%** (applicable au futur locataire) :

	<b>HT</b>
Ateliers	2.04€/m <sup>2</sup> /mois la première année et 3.06€/m <sup>2</sup> /mois les suivantes
Bureaux étages (18m <sup>2</sup> )	122.4€/mois
Bureaux RDC (67m <sup>2</sup> )	440€/mois
Forfait services communs obligatoires	46€/mois

**Pour le photocopieur :**

Il est proposé de **maintenir le tarif en vigueur** pour le A4 et de créer un nouveau tarif pour la A3 à savoir

	<b>HT</b>
A4	0.05€/copie
A3	0.1€/copie

**Divers :**

Il est proposé de créer 4 nouveaux tarifs :

	<b>HT</b>
Remplacement /non restitution des badges alarmes	50€/badge
Programmation des badges	10€/badge
Remplacement/non restitution des clés	75€/clé
Déclenchement de l'alarme	50€/ déclenchement

**ADOpte A L'UNANIMITE****Annulation de la délibération du 11 mars 1994**

A compter de 2010, les entreprises ne sont plus soumises à la taxe professionnelle, mais à la Cotisation Economique Territoriale.

Dans ce contexte, il est proposé au conseil d'annuler la délibération du 11 mars 1994 accordant une exonération de taxe professionnelle pour les créations, extensions ou reprises d'entreprises (délibération prise en vertu de l'article 1465 du Code Général des Impôts au titre de l'aménagement du territoire). Un nouveau dispositif pourrait être envisagé par la suite.

**ADOpte A L'UNANIMITE****Convention d'entretien de la Voie Verte N°6 avec le Conseil général du Finistère**

Suite à la création de la Voie Verte N°7 Roscoff / Concarneau, Poher communauté a signé en 2005 avec le Conseil général du Finistère une convention de gestion et d'entretien de cette voie verte sur les communes de Poullaouen, Plounévezel, Carhaix, Motreff et Saint-Hernin. Cette convention a été renouvelée en 2009. En effet, dans le cadre de son Schéma vélo voté en 2002, le Conseil général du Finistère réalise l'aménagement et la signalétique des voies vertes et confie leur entretien aux communautés de communes.

Depuis 2010, le Conseil général procède à la réalisation de la Voie Verte N°6 Carhaix / Camaret. La section de Port-de-Carhaix à l'écluse du Ster sur la commune de Saint-Hernin étant achevée, il propose à Poher communauté d'approuver les modalités d'entretien et de gestion de la voie verte exposées dans la convention ci-jointe dans le cadre de sa compétence tourisme. La longueur de la section est de 6 kms. Son coût d'entretien annuel est évalué à 4000 €.

Cet aménagement fera de Carhaix et du Poher un nœud de la randonnée en Bretagne. En effet, notre territoire relie Roscoff à Concarneau et bientôt Saint-Méen-Le-Grand à Camaret (à terme Vitré / Camaret). Les traversées de Carhaix du Nord au Sud et d'Est en Ouest ont d'ailleurs été réalisées et signalées. La promotion de ces voies vertes, effectuée par le Comité régional du tourisme, intègre également une 3<sup>ème</sup> voie, la N°1. Appelée Eurovélo, elle relie Roscoff à Nantes via Carhaix où elle emprunte le chemin de halage du canal.(voir ci-joint la carte régionale des voies vertes, une fois l'ensemble achevé).

**Il est donc proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la présente convention de gestion et d'entretien de la Voie Verte N° 6 avec le Conseil général du Finistère.**

**ADOpte A L'UNANIMITE****Transport collectif à la demande « Taxicom » - prolongation de la convention de mandat**

Poher communauté, le Conseil général du Finistère et le Conseil général des Côtes d'Armor ont signé le 29 mars 2007 une convention de mandat concernant l'organisation d'un transport collectif à la demande, baptisé « Taxicom », sur le territoire de Poher communauté.

Cette convention fixe les conditions juridiques dans lesquelles le Département délègue une partie de ses compétences aux organisateurs locaux pour l'exécution des marchés de transports. Elle précise également le niveau de participation du Conseil Général au service, à savoir 30% du déficit. Cette convention s'achève au 31 mars 2011.

L'opération Taxicom répond aux besoins de mobilité sur un territoire rural. En 2010, les utilisateurs de Taxicom étaient pour 62% des personnes de plus de 65 ans sans moyen de transport. Ce dispositif répond à un réel besoin puisque la fréquentation est passée de 1 233 voyageurs en 2000 à plus de 3000 passagers depuis 2009.

Dans l'immédiat, il est proposé de passer un avenant à la convention de mandat en date du 29 mars 2007 afin de la prolonger de 5 mois, ce qui fixe son terme au 31 août 2011.

En effet, les nouvelles délégations de services publics du Conseil général, dont l'appel d'offres est actuellement en cours, démarrent au 1<sup>er</sup> septembre 2011. Il est souhaitable d'aligner les dates des marchés, afin d'avoir davantage de visibilité sur les opérateurs de transports publics.

**Dans ce contexte, il est proposé au conseil d'autoriser le Président à signer un avenant à la convention de mandat concernant le transport collectif à la demande.**

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **Tarifs 2011 des bio-seaux et composteurs de 600 litres**

Afin de faciliter le fonctionnement de la régie des composteurs, il est proposé au conseil d'adopter les nouveaux tarifs suivants :

Désignation du produit	Prix de vente 2010	Prix de vente 2011 proposé
Composteur 300l	15 €	15 €
Composteur 600l	27,71 €	30 €
Bio-seau	2,69 €	3 €

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**